
PARLEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 2003-2004

26 NOVEMBRE 2003

PROJET DE DECRET-PROGRAMME

PORTANT DIVERSES MESURES CONCERNANT LES FONDS BUDGETAIRES,
LE RECOUVREMENT DES CREANCES, LA RTBF, LES EXPERTS ET LES COMMISSAIRES
AUX COMPTES DU GOUVERNEMENT, L'ECOLE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE, L'ETNIC, L'AMELIORATION DES IMMEUBLES DOMANIAUX
APPARTENANT A LA COMMUNAUTE FRANÇAISE, LES INSTITUTIONS UNIVERSITAIRES,
LES STATUTS DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT, L'ENSEIGNEMENT, LES CENTRES
PSYCHO-MEDICO-SOCIAUX, LES CENTRES DE VACANCES, LE SPORT,
L'EDUCATION PERMANENTE ET LES INFRASTRUCTURES CULTURELLES(1)

AVIS

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION DE LA CULTURE,
DE L'AUDIOVISUEL, DE L'AIDE A LA PRESSE ET DU CINEMA
A LA COMMISSION DES FINANCES, DU BUDGET, DES AFFAIRES GENERALES,
DE L'ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE, DU REGLEMENT ET DE LA COMPTABILITE
PAR M. **van EYLL**

(1) Voir Doc. n° 472 (2003-2004) n°s 1 à 3.

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de la Culture, de l'Audiovisuel, de l'Aide à la Presse et du Cinéma a, au cours de sa réunion du 26 novembre 2003 (2), procédé à l'examen du projet de décret-programme portant diverses mesures concernant les fonds budgétaires, le recouvrement des créances, la RTBF, les experts et les commissaires aux comptes du Gouvernement, l'Ecole d'administration publique de la Communauté française, l'ETNIC, l'amélioration des immeubles domaniaux appartenant à la Communauté française, les institutions universitaires, les

statuts des personnels de l'enseignement, l'enseignement, les centres psycho-médico-sociaux, les centres de vacances, le sport, l'éducation permanente et les infrastructures culturelles [Doc. n° 472 (2003-2004) n° 1].

1. Exposés de MM. Dupont, ministre de la Culture, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports et Ducarme, ministre des Arts et des Lettres et de l'Audiovisuel et discussion des articles relevant de la compétence de la commission

Les exposés et la discussion des articles relevant de la compétence de la commission ont été joints à la discussion relative à l'ajustement du budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2003 — *partim* pour ce qui concerne ses compétences et au budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2004 — *partim* pour ce qui concerne ses compétences. Cette discussion se trouve consignée dans l'avis remis par la commission de la Culture, de l'Audiovisuel, de l'Aide à la Presse et du Cinéma [Doc. n° 471 (2003-2004) n° 5].

2. Votes

Conformément à l'article 49, § 5, du Règlement, la Commission recommande l'adoption des articles du décret-programme relevant de ses compétences :

- par 8 voix contre 2 des articles 9 et 10;
- par 9 voix contre 2 des articles 70 à 73.

La Commission a fait confiance au président et au rapporteur pour l'élaboration du présent avis.

Le rapporteur,
M. FILLEUL.

Le Président,
M. HUIN.

(2) Ont participé aux travaux :

M. Josse (Président), Mmes Defraigne, Derbaki Sbaï, Persoons, MM. van Eyll, Wahl, Bailly, Deghilage, Mme Emmerly, MM. Gilles, Istasse, Meureau (en remplacement de M. Ficherouille), Wacquier, Guilbert, Mmes Theunissen, Wynants, de Groote et M. Namotte.

Assistaient également à la réunion :

M. Ancion, Mmes Bertieaux, Docq, M. Zenner, membres du Parlement de la Communauté française;

M. Dupont, ministre de la Culture, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports,;

M. Ducarme, ministre des Arts et des Lettres et de l'Audiovisuel;

M. Warnimont, directeur de cabinet adjoint de M. le ministre Ducarme;

M. Kubla, conseiller de M. le ministre Ducarme;

Mme Wastiaux, conseillère de M. le ministre Ducarme;

M. Maréchal, attaché au cabinet de M. le ministre Dupont;

M. Lange, conseiller budgétaire de M. le ministre Dupont;

M. Samzun, conseiller de M. le ministre Dupont;

Mme Fizman, collaboratrice au cabinet de M. le ministre Dupont;

Mme Demelenne, collaboratrice au cabinet de M. le ministre Dupont;

Mme Bouilliart, collaboratrice au cabinet de M. le ministre Dupont;

M. Lombet, représentant de la Cour des comptes;

Mme Thiry, experte du groupe MR;

M. Serghini et Mme Leprince, experts du groupe PS;

M. Van Lint, expert du groupe Ecolo;

Mmes Wattiaux et Salvi, expertes du groupe cdH.